



la vie des territoires, l'avis des projets.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration
Séance du 26 février 2026**

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – 4 – Participation à l'OFS GA pour l'étude menée par ACTIS en partenariat avec l'OFS GA

Délibération n°9

Le vingt-six février deux mille vingt-six à onze heures, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier local du Dauphiné (EPFL D) s'est réuni sur la convocation et la présidence de Monsieur Laurent AMADIEU.

Nombre d'administrateurs en exercice : **18**

Nombre d'administrateurs présents ou représentés : **17**

Administrateurs présents : 11

M. AMADIEU, Mme BARDIN-RABATEL, Mme BELAIR, M. CARDIN, M. CATTIN, M. CLAPPAZ, M. CORBET, M. DESPESSE, Mme MARTIN-GRAND, M. OLLEON, Mme PANTEL

Administrateurs absents ayant donné pouvoir : 6

M. LONGO à M. OLLEON, Mme MARDIROSSIAN à M. CORBET, M. MATHIEU à M. CLAPPAZ, M. MOCELLIN à M. DESPESSE, M. MOREAU à M. CATTIN, M. QUEIROS à M. AMADIEU

Administrateurs absents et excusés : 1

Mme SAURAT

Jean-Luc CORBET a été nommé secrétaire de séance.

Considérant que :

- Le bailleur social ACTIS souhaite mener une étude en 2026 portant sur l'opportunité d'un agrément OFS qui lui sera propre ou bien sur l'opportunité de rejoindre un OFS déjà constitué et identifié, celui de l'Organisme de Foncier Solidaire Grenoble Alpes (OFS GA),
- L'étude consistera à étudier l'évolution du modèle de l'OFS GA sur le plan économique et de sa gouvernance,
- Le budget total de l'étude est porté au maximum à 40 000 € HT,
- L'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné est membre du GIP de l'OFS GA,
- L'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné a un intérêt à participer auprès d'ACTIS à la conduite de cette étude pour la partie concernant l'évolution du modèle de l'OFS GA,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné :

- Décide du versement de la somme de 3 000 € HT à l'OFS GA pour la conduite avec ACTIS d'une étude portant sur l'évolution du modèle de l'OFS GA,
- Décide que le versement de la somme à l'OFS GA interviendra à réception du rapport d'étude.

Conclusions :

Abstentions : 5 (M. CATTIN, M. DESPESSE, M. MOCELLIN, M. MOREAU, Mme MARTIN GRAND)

Pour : 12 (M. AMADIEU, Mme BARDIN-RABATEL, Mme BELAIR, M. CARDIN, M. CLAPPAZ, M. CORBET, Mme PANTEL, Mme MARDIROSSIAN, M. MOCELLIN, M. OLLEON, Mme PANTEL, M. QUEIROS)

Aucune opposition

Pour extrait conforme,
Le Président
Laurent AMADIEU